

ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU SRED, FÉVRIER 2010

ORIGINE DE L'ÉTUDE

Comme les associations professionnelles (FAMCO et UCESG) ont refusé d'avaliser sans compensation le projet de nouveau cahier des charges des enseignants du secondaire discuté à la commission paritaire du statut (un cahier des charges bien plus lourd que celui qui est actuellement en vigueur), le DIP a mandaté le SRED (Service de la recherche en éducation) pour procéder à l'analyse de la charge de travail actuelle des enseignants du secondaire.

Le mandat éclaire le but recherché par le DIP : disposer d'un prétendu outil permettant « de mesurer la charge de travail » effective et, sur cette base, introduire des coefficients de charges spécifiques pour toutes les activités et ainsi différencier les divers types d'enseignement.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PROVISOIRES MIS EN ÉVIDENCE PAR LE RAPPORT

Sur la base d'un questionnaire et d'un semainier remplis en automne 2008 par un échantillon des maîtres d'enseignement général au secondaire genevois, les auteurs du rapport du SRED mettent en évidence les résultats suivants :

- Au PO en valeurs moyennes, les tâches pédagogiques (enseignement en classe, préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel, construction des évaluations et correction des évaluations) représentent 76,5 % du temps de travail effectif et les tâches d'organisation et de gestion 23,5 %. La présence en classe représente 31,6 % du temps de travail effectif.
- Avec moins de périodes d'enseignement, la part des tâches d'organisation et de gestion augmente et le pourcentage de temps alloué aux tâches pédagogiques diminue. Par ailleurs, les femmes sont moins présentes que les hommes dans les tâches administratives.
- L'enseignement en classe occupe, proportionnellement, plus de temps pour les enseignants des branches « secondaires » (activités pratiques, arts, éducation physique) que pour les autres, avec des différences entre les disciplines. Par exemple, les enseignants de français consacrent une grande partie de leur temps de travail à la correction ; en langues, sciences humaines et mathématiques, c'est la construction des évaluations qui prend plus de temps.
- Environ la moitié des enseignants n'a pas suffisamment de temps pour corriger les évaluations avec l'attention méritée. La charge administrative et relationnelle a beaucoup augmenté ces cinq dernières années
- Les auteurs de l'étude estiment infaisable l'élaboration d'un coefficient de charge pour chaque type de tâche. Enfin, cette enquête confirme la forte variabilité du temps de travail effectif des enseignants secondaires, qui reste très supérieure à ce que le cadre légal envisage.

COMMENTAIRES DU BUREAU DE L'UNION

Cette recherche met bien en évidence la proportion de temps alloué à chacune des tâches professionnelles des enseignants du secondaire, en particulier celles qui sont réalisées en présence des élèves et les autres, effectuées le plus souvent à domicile.

Comme les auteurs de l'étude, le bureau de l'UNION est hostile à ce que le Département introduise des outils de gestion comme des coefficients de charge. Cela est particulièrement inadéquat, car enseigner est un acte complexe qui ne se résume pas à l'addition de gestes simples quantifiables. La variabilité des situations dans l'enseignement est une évidence. La solution envisagée originalement par le Département, une grille de coefficients de charge individualisant chaque enseignant, n'est pas pertinente. Les auteurs de l'enquête mettent d'ailleurs l'accent sur le danger qu'il y aurait à mettre en parallèle la qualité ou l'efficacité de l'enseignant avec le temps de travail effectif.

Pour les associations professionnelles, cette enquête devait permettre de connaître la réalité de la charge de travail exprimée en heures hebdomadaires. Le mandat, comme indiqué plus haut, ne le demande pas expressément et les auteurs de ce rapport provisoire estiment que les résultats portant sur le nombre d'heures hebdomadaires de travail obtenus ne sont pas pertinents du point de vue théorique et méthodologique aux motifs des fortes différences observées et qu'ils sont auto-rapportés sans vérifications, donc supposés exagérés. Le bureau de l'UNION estime, au contraire, que cette étude permet de tirer quelques enseignements sur la charge réelle de travail.

Ainsi, les données du rapport mettent en évidence les différences suivantes concernant la durée hebdomadaire de travail :

- Entre disciplines : moyenne générale PO avec un taux d'activité de 100 % : 45 heures (de 60 minutes) hebdomadaires, mais plus de 52 heures pour les enseignants de français et de sciences humaines.
- Selon le taux d'activité :
 - 20-24 : dépassement de 12 % (sur 40 heures)
 - 16-19 : dépassement de 38 % (sur 32 heures)
 - 13-15 : dépassement de 37 % (sur 25 heures)
 - 10-12 : dépassement de 33 % (sur 20 heures)

CONCLUSION

Pour le bureau de l'UNION, cette enquête est importante à plus d'un titre. Elle confirme ce que les enseignants vivent depuis longtemps et elle rejoint les résultats des enquêtes LCH au niveau national (cf UNION-INFO de février 2010). Démonstration est faite que le temps de travail effectif dépasse de loin ce que théoriquement les enseignants doivent effectuer.

A partir de là, il devient évident que la négociation sur le nouveau cahier des charges doit répartir en tenant compte des résultats de cette enquête, judicieusement décortiquée. On ne peut plus imposer au corps enseignant des charges qui sont globalement infaisables sans dégrader davantage les conditions et donc la qualité de l'enseignement.

Il ne serait pas pertinent, par exemple, de réduire uniquement les tâches administratives : elles ne représentent que 9 % du total, voire 24 % si on y rajoute les tâches de gestion comme la concertation entre collègues qui, elles, sont souvent indissociables des tâches strictement pédagogiques. La seule piste envisageable est bien celle de la réduction du nombre de périodes d'enseignement et du nombre d'élèves par classe, d'où la revendication de l'UNION :

18 élèves par classe et 18 périodes hebdomadaires